

L'objectif principal de la formation est de former des préparateurs(trices) de commandes étant capable d'effectuer les opérations permettant d'assurer la préparation des commandes en utilisant un chariot automoteur de manutention à conducteur porté de catégorie 1A. Afin de garantir une meilleure employabilité, nous proposons également de dispenser la formation cariste pour les chariots automoteurs à conducteur porté de catégories 3 et 5.

SECTEUR ET DOMAINE PROFESSIONNEL :

Grande distribution, commerce de gros, distribution de produits de quincaillerie, Logistique et Industrie.

OBJECTIFS :

->Être capable d'effectuer les opérations permettant d'assurer la préparation de commandes en utilisant un chariot automoteur de manutention à conducteur porté et valider ses connaissances par le Titre Professionnel Préparateur/trice de commandes en entrepôt. Savoir utiliser plusieurs types de chariots automoteurs et valider ses connaissances par le CACES® R489 Cat. 1A, 3 et 5.

->Trouver un emploi correspondant à sa qualification.



CONTENUS :

->Découverte du secteur de la logistique
->Connaissance de l'environnement professionnel
->Technologie du magasinage
->Utilisation des outils numériques
->Tenue de stock
->Formation pratique à la conduite de chariots automoteurs

->Aide à la recherche d'emploi
->Parcours individualisé si nécessaire

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES :

Formation essentiellement basée sur de la pratique professionnelle (ateliers, simulations, mises en situation, résolution de problèmes, analyse réflexive ...). Accompagnement personnalisé, apports théoriques, démonstrations, questionnements, confrontation entre pairs, vérification des acquis tout au long de la formation.



PUBLIC :

Homme/Femme de 18 ans minimum
Demandeur d'emploi, **inscrit/e à France Travail**



PRÉ-REQUIS :

->Savoir lire et écrire (niveau 3)
Connaissance de base dans l'utilisation des logiciels en bureautique et messagerie
->Une expérience dans le secteur et la mobilité constituent des avantages pour la grande majorité des postes visés
-> Ne pas avoir une contre-indication médicale connue pour conduire un chariot automoteur à conducteur porté
->Tests et entretiens (informations collectives)



VALIDATION :

Attestation de fin de formation Attestation de compétences Certificat CACES® R489 Cat. 1A, 3 et 5 / Titre Professionnel / unité de compétences



DURÉE MAXIMALE : 280 H



DATES :

NOUS CONSULTER



CONTACTS :

**ADELIN FURNIER
06.24.03.50.79**

**POUR POSTULER, NOUS FAIRE PARVENIR CV
ET IDENTIFIANT PÔLE EMPLOI PAR MAIL**

**FCS.POURTOUS@GMAIL.COM
F.C.S POUR TOUS
48, RUE JEAN JAURÈS
78130 LES MUREAUX**